

Calendrier de la conférence intergouvernementale de 2003-2004

Légende: Calendrier des réunions de la Conférence des représentants des gouvernements des États membres (Conférence intergouvernementale - CIG) qui a commencé ses travaux le 4 octobre 2003 et les a clôturés le 18 juin 2004 avec l'adoption du projet de traité instituant une Constitution pour l'Europe.

Source: Les travaux de la CIG 2003/2004. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [01.02.2005]. Disponible sur http://europa.eu.int/scadplus/cig2004/index_fr.htm.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/calendrier_de_la_conference_intergouvernementale_de_2003_2004-fr-516eacfd-927c-427b-ade5-729d1db7494f.html

Date de dernière mise à jour: 03/08/2016



Calendrier de la conférence intergouvernementale (CIG) de 2003-2004

Date	Réunion	Thèmes de discussion
	Réunions sous présidence italienne:	
(sans agenda)	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres bilatérales informelles de la présidence avec les délégations - Entretiens du président du Conseil européen (Silvio Berlusconi) avec ses homologues - Entretiens du président du Conseil (Franco Frattini) avec ses homologues - Tour des capitales 	
4 octobre 2003 (Rome)	Réunion des chefs d'État ou de gouvernement, du président du Parlement et du président de la Commission	Ouverture solennelle de la CIG. <ul style="list-style-type: none"> - Débat politique général - Échange de vues sur les négociations - Questions de procédure liées à la CIG - Adoption de la "Déclaration de Rome"
4 octobre 2003	1ère réunion ministérielle	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil législatif - Formations du Conseil et rotation de la présidence
9 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques (*)	Mandat: <ul style="list-style-type: none"> - Examen approfondi au niveau juridique et linguistique du projet de traité constitutionnel préparé par la Convention - Examen des dispositions des traités d'adhésion ayant modifié les traités existants après chaque élargissement - Examen des protocoles et déclarations annexés aux traités lors des CIG précédentes
10 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
14 octobre 2003	2e réunion ministérielle	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre des affaires étrangères - Composition de la Commission - Présidences tournantes des formations du Conseil - Composition du Parlement européen - Rôle du Conseil européen et de son président - Calcul de la majorité qualifiée - Défense: coopérations structurées et clause de solidarité
15 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
16 et 17 octobre 2003 (Bruxelles)	CONSEIL EUROPÉEN	<ul style="list-style-type: none"> - Composition du Parlement européen - Rôle du Conseil européen et de son président - Calcul de la majorité qualifiée - Défense
20 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
21 octobre	Réunion du groupe de travail des	

2003	experts juridiques	
24 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
27 octobre 2003	3e réunion ministérielle	- Questions non institutionnelles (valeurs et objectifs de l'Union, Charte des droits fondamentaux, finances et procédure budgétaire, politique économique et financière, justice et affaires intérieures, relations extérieures, autres politiques de l'Union, révision des traités) - Champ d'application du vote à la majorité qualifiée - Présidence du Conseil et formations du Conseil
29 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
31 octobre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
5 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	Nouveau mandat: Clarification juridique et technique de certains points, à propos de "questions non institutionnelles", soulevés par les délégations au cours des négociations
6 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
10 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
14 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
18 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
18 novembre 2003	4e réunion ministérielle	- Ministre des Affaires étrangères de l'Union - Procédures de révision du traité constitutionnel (révision allégée)
19 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
20-21 novembre 2003	Réunion des points de contact nommés par les États membres ("focal points")	
25 novembre 2003	Réunion du groupe de travail des experts juridiques	
28-29 novembre 2003 (Naples)	Conclave ministériel	Bilan intermédiaire des travaux de la CIG - Politiques de l'Union - Procédure de révision simplifiée du traité constitutionnel - Défense (notamment coopération structurée et clause de défense mutuelle) - Questions institutionnelles (Commission, ministre des Affaires étrangères, double majorité au Conseil)
9 décembre 2003	6e réunion ministérielle	- Défense (coopération structurée) - Questions budgétaires
12-13	CONSEIL EUROPÉEN	- Vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil

décembre 2003 (Bruxelles)	Rencontres bilatérales entre la présidence et les délégations ("réunions confessionnelles")	
	Réunions sous présidence irlandaise:	
Janvier-février 2004 (sans agenda)	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations entre la présidence italienne sortante et la présidence irlandaise - Rencontres bilatérales informelles de la présidence avec les délégations - Entretiens du président du Conseil européen (Bertie Ahern) avec ses homologues - Entretiens du président du Conseil (Brian Cowen) avec ses homologues 	Système de vote au Conseil
26 janvier 2004	Conseil Affaires générales (sans session formelle CIG)	Premier débat ouvert entre les ministres des Affaires étrangères (forum d'écoute)
25-26 mars 2004 (Bruxelles)	CONSEIL EUROPÉEN	Mandat à la présidence irlandaise de reprendre les travaux de la CIG suite au constat d'un accroissement de la volonté politique de trouver un compromis (points encore ouverts: <ul style="list-style-type: none"> - Taille et composition de la Commission - Définition et champ d'application du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil - Nombre minimal de sièges au Parlement européen)
4 mai 2004	Réunion des points de contact nommés par les États membres ("focal points")	Clarifications techniques et linguistiques sur un grand nombre de points moins contestés
Mai-juin 2004	Tour des capitales du président du Conseil européen (Bertie Ahern)	Questions institutionnelles
17-18 mai 2004	7e réunion ministérielle	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure budgétaire - Champ d'application de la majorité qualifiée au sein du Conseil - Commission
24 mai 2004	8e réunion ministérielle	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la majorité qualifiée au sein du Conseil - Préambule du traité constitutionnel - Procédure budgétaire
14 juin 2004	9e réunion ministérielle	Questions ouvertes: notamment vote à la majorité qualifiée, Charte des droits fondamentaux, préambule, certaines questions relevant de la politique économique (Pacte de stabilité, procédure de déficit excessif)
17-18 juin 2004 (Bruxelles)	CONSEIL EUROPÉEN Rencontres bilatérales entre la présidence et les délégations ("réunions confessionnelles")	<ul style="list-style-type: none"> - Système de vote au Conseil - Questions non institutionnelles encore ouvertes (politiques de transport, de l'énergie, Eurojust)
18 juin 2004	Conseil européen réuni en CIG	Accord des chefs d'État ou de gouvernement sur le

À cause de la longueur des travaux préparatoires effectués par la Convention, l'organisation de la CIG de 2003-2004 est différente des précédentes:

- 1) Initialement, aucune réunion n'est prévue au niveau des représentants des gouvernements des États membres. Toutefois, afin de canaliser le flux d'information, les États membres nomment des points de contact ou "focal points" (des fonctionnaires avec un rôle principalement administratif).
 - 2) Réunions ministérielles: Les négociations se déroulent au niveau des ministres des Affaires étrangères. La Commission participe aux travaux à travers son représentant (Michel Barnier, puis António Vitorino). Deux observateurs du Parlement européen assistent aux réunions (Klaus Hänsch et Íñigo Méndez de Vigo, puis Elmar Brok). Les gouvernements des trois pays candidats (Bulgarie, Roumanie, Turquie) participent en tant qu'observateurs.
 - 3) Conseil européen: Au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, la Commission est représentée par son président (Romano Prodi), et le Parlement par le sien (Pat Cox).
- (*) Groupe de travail des experts juridiques: présidé par M. Piris, Directeur général du Service juridique du Conseil, il est composé de représentants des États membres, ainsi que de la Commission, du Parlement et d'observateurs des trois pays candidats.